



Edito - Indifférence, résignation ou alerte pour l'eau d'Occitanie ?

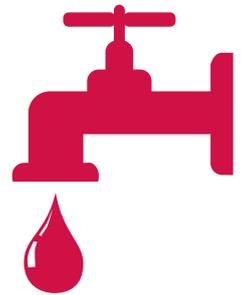
Pr Laurent SCHMITT, président de la Conférence Régionale de Santé et d'Autonomie Occitanie

Dans plusieurs communes d'Occitanie, des enquêtes récentes relèvent la présence généralisée de PFAS - ou "polluants éternels" - dans l'eau potable. L'un de ces composés chimiques, l'Acide Trifluoroacétique (TFA) est présent dans des concentrations très élevées dans l'eau distribuée, notamment dans le Gard. Un [article](#) dans Environmental Science & Technology rappelle la toxicité du TFA vis-à-vis de la reproduction et du foie. D'autres PFAS se révèlent cancérigènes.

Le citoyen peut y être indifférent dans une attitude du type « à quoi bon ? ». Il peut se résigner pensant que les pollutions aériennes, hydriques ou alimentaires sont permanentes et inexorables. Une sorte de « mal obligé » qui n'empêche pas la longévité de la population de s'accroître. Il peut néanmoins s'étonner du caractère pointilliste et clairsemé des analyses actuelles de PFAS dans l'attente de normes à venir en 2026. Car les enfants absorbent par l'eau des produits cancérigènes à long terme, ceci en continu au jour le jour.

Les PFAS sont les ennemis de notre santé. Si l'adoption d'une loi ambitieuse sur l'interdiction des PFAS ce 20 février est une excellente nouvelle, il faut continuer d'alerter sur la nécessité de mesures et de stratégies de protection quand les taux de PFAS sont aussi élevés.

Le rôle du Parlement de la Santé qu'est la CRSA est de mettre ces sujets en lumière. ●●●



Sommaire

Les actus de la CRSA et des Commissions

Spécialisées - p. 2-3 :

- Retour sur la dernière CRSA plénière
- La CSDU alerte sur l'accueil aux urgences
- Lancement du Groupe de travail Handicap
- Les actus de la CSOS
- La CSMS s'est réunie à Narbonne

Les actus des Conseils Territoriaux de Santé -

p. 4-5 :

- Le CTS 82 porte le Comité Départemental de la Charte Romain Jacob
- Rejoignez le CTS de votre département !
- Le programme du travail du CTS 46

Zoom : Comment participer à la réduction des Inégalités Sociales de Santé ? - p. 5

Agenda



26 février : Plénière CRSA en visio sur le zonage pharmacie

25 mars : Plénière CRSA à Montpellier

27 mars : Colloque "Ethique en santé et environnement" - Espace de Réflexion Ethique Occitanie (inscriptions [ici](#))

4 juin : Plénière CRSA à Carcassonne

5 juin : Séminaire "Discriminations dans les parcours de soin" à Carcassonne - CSDU et Groupe de Travail Inégalités Sociales de Santé

Retour sur la dernière plénière CRSA

La Conférence Régionale de Santé et d'Autonomie s'est réunie en ligne le 4 décembre dernier, pour échanger sur :

- La **révision du Projet Régional de Santé** par avenant, portant sur la médecine d'urgence, le traitement du cancer, les soins médicaux et de réadaptation (SMR), les soins critiques, l'insuffisance rénale chronique (IRC), la radiologie diagnostique et les examens génétiques à des fins médicales. Retrouvez [ici](#) la délibération de la CRSA et l'avis de la CSOS.
- Une présentation du groupe de travail "lutte contre les Inégalités Sociales de Santé" ;
- Un retour sur le séminaire des Conseils Territoriaux de Santé du 14 octobre dernier ;
- La méthodologie et le programme de travail de la CRSA pour 2025.

Le 26 février se tiendra une CRSA plénière exceptionnelle en visioconférence sur le zonage des pharmacies (soutien financier aux officines les plus fragilisées). Rendez-vous le **25 mars** à Montpellier pour la prochaine assemblée plénière en présentiel ! ●●●

La CSDU alerte sur l'accueil aux urgences

La Commission Spécialisée Droits des Usagers (CSDU) est préoccupée par l'accueil des usagers dans les services d'urgence de la région, dans un contexte de forte tension face à l'afflux de patients en raison des pathologies hivernales.

Elle appelle les Commissions des Usagers des établissements de santé à faire remonter à l'ARS tous les signalements de refus d'accueil de patients aux urgences.

Retrouvez la motion adoptée le 18 février [ici](#).

Lancement du Groupe de travail "Handicap"

Catherine Cousergue, référente du GT Handicap de la CSDU

A l'initiative de la CSDU, un groupe de travail s'est constitué en 2024 pour proposer des actions et recommandations favorisant **l'accès aux soins des personnes en situation de handicap**. Les premiers travaux du groupe portent sur :



- La facilitation de **l'accès à un médecin traitant** pour les personnes en situation de handicap

Le groupe souhaite sensibiliser les médecins généralistes à l'existence de conditions tarifaires particulières (sur-cotation de l'acte) pour la prise en charge de personnes en situation de handicap lors d'un suivi trimestriel (ou mensuel si nécessaire).

Le groupe suggère aussi aux professionnels de santé de prioriser les demandes de rendez-vous de personnes en situation de handicap, notamment au sein des MSP et CPTS.

- Le déploiement des **consultations blanches** et l'évaluation de leurs bénéfices dans l'habitué aux soins

Les **consultations d'habitué ou "blanches"** sont des temps de rencontre planifiés avec le soignant en préparation de la prise en charge médicale ultérieure (appropriation de l'espace, du matériel, reconnaissance des personnes). Ce dispositif permet de lutter contre le renoncement aux soins des personnes en situation de handicap, et peut être remboursé par la CPAM. Retrouvez [ici](#) une fiche pratique Handiconnect sur l'habitué aux soins.

La prochaine réunion du groupe de travail Handicap se tiendra en visio le **20 mars** à **16h**, n'hésitez pas à contacter missions@crsa-occitanie.fr pour y participer ! ●●●

Les actus de la Commission Spécialisée de l'Organisation des Soins

Le 12 février dernier, la CSOS s'est réunie autour des sujets suivants :

- Activité interventionnelle sous-imagerie médicale en neuroradiologie,
- Neurochirurgie de la Haute-Garonne,
- Grande réforme de l'activité de psychiatrie.

La CSOS a aussi voté un **avis à destination de la CRSA** sur l'accès aux soins et l'attractivité des métiers du soin. Ce texte met en valeur plusieurs dispositifs visant l'amélioration de l'**accès aux soins** en médecine générale et de l'**accès aux urgences** et aux soins non programmés. Ces recommandations, issues du groupe de travail piloté par M. Reysseguier, seront présentées en plénière de la CRSA pour que celle-ci les relaie auprès de l'ARS et des acteurs pertinents.

La prochaine CSOS se tiendra le 14 mai, pour aborder le sujet de l'assistance médicale à la procréation (AMP). ●●●

La Commission Spécialisée "Médico-Social" s'est réunie à Narbonne

Les membres de la CSMS se sont retrouvés le 12 février au sein du Centre de Gérontologie Pech Dalcy, en présence de Julie Senger (DOSA). Au programme :

- Présentation du **Centre de Ressources Territorial** (CRT) de Narbonne, dispositif qui favorise le maintien à domicile des personnes âgées par un accompagnement renforcé et mieux coordonné, le soutien aux aidants et aux professionnels, et la mutualisation des ressources du territoire.



- Le Pr Maria SOTO a fait un état de la connaissance sur les thérapies innovantes pour **soigner la maladie d'Alzheimer**. Elle a insisté sur l'importance de poser le diagnostic de la maladie le plus précocement possible, pour former les aidants et les professionnels et mettre en place des actions limitant l'aggravation de la maladie (activité physique, nutrition).

- Le CREA-ORS a fait un point sur l'étude commandée par la CSMS sur les effets de la **réforme "services autonomie à domicile"** : les résultats, présentés le 20 juin, permettront à la commission d'émettre un avis sur cette réforme importante pour les personnes âgées souhaitant rester à domicile.

- Les participants ont partagé leur vive inquiétude concernant la réforme en l'état de la tarification des établissements handicap **"Seraphin-PH"** : le modèle tarifaire proposé ne répond pas aux ambitions initiales de partir des besoins des personnes accompagnées, et n'est pas adapté à la dynamique de transformation de l'offre en cours. L'ensemble des fédérations et organisations a souhaité exprimer son désaccord en refusant de remonter les résultats attendus pour la préparation de la réforme.

- Il est proposé d'ouvrir une discussion avec l'ensemble de la CRSA sur le bilan de la loi Handicap de 2005, en se basant sur le **plaidoyer du Collectif Handicaps**.

Enfin, la commission a souhaité manifester ses remerciements à Régine Martinet qui a annoncé son départ. Grace à son dynamisme et celui de son équipe, la CSMS a pu œuvrer au mieux. ●●●

Les actus des Conseils Territoriaux de Santé

Le CTS du Tarn et Garonne s'engage pour l'accès aux soins des personnes vivant avec un handicap

Pierre Gauthier, président du Conseil Territorial de Santé du Tarn et Garonne



Malgré des réels progrès enregistrés, la politique visant à faciliter l'accès aux soins des personnes vivant avec un handicap est encore loin d'avoir atteint tous ses objectifs.

C'est pourquoi le CTS du Tarn et Garonne, sur la suggestion de la direction départementale de l'ARS, a accepté de porter un **Comité départemental de la Charte Romain Jacob**. Rappelons que cette Charte a donné lieu en 2015, à Toulouse, à une cérémonie de signature solennelle par l'ensemble des institutions régionales des secteurs de la santé et médico-social.

Des comités départementaux sont mis en place, avec l'accord du Ministère, pour suivre mais plus encore faciliter et accélérer la mise en œuvre des engagements contenus dans cette Charte.

Le comité de Tarn et Garonne a été installé le 22 octobre dernier en présence de Pascal Jacob, inlassable et charismatique militant de cette cause de l'accès aux soins des personnes lourdement handicapées. Ce comité a été constitué sur la base du CTS élargi à des familles militantes se reconnaissant dans cet objectif.

Pascal Jacob (père de Romain, décédé dans des conditions douloureuses) est l'auteur d'un rapport commandé par les Ministres de l'époque et remis en juin 2013 : **« L'accès aux soins et à la santé des personnes handicapées »**. Ce rapport expose et démontre, en substance, qu'il n'y a pas de bons soins sans bon accompagnement, qu'il n'y a pas de bon accompagnement sans bons soins.

Le comité s'est intéressé aux données chiffrées recueillies sur le problème, à l'enquête **Handifaction**, et aux référents handicap dans les établissements de santé.

Sa troisième réunion, tenue le 5 février, s'est consacrée à la présentation du plan monté par le Centre Hospitalier de Montauban pour un meilleur accueil des personnes vivant avec un handicap.

Le comité a aussi lancé avec un certain enthousiasme l'étude d'une journée départementale de signature collective de la Charte par l'ensemble des acteurs du soin et de l'accompagnement du Tarn et Garonne. Pascal Jacob a déjà donné son accord de principe pour cet événement qui devrait se situer à la fin du printemps. ●●●

Siégez au Conseil Territorial de Santé de votre département !

Jusqu'au **28 février**, vous pouvez candidater pour rejoindre le CTS de votre territoire et participer à l'amélioration du système de santé au niveau local.

Vous contribuerez, entre autres, à la réalisation du diagnostic territorial partagé et à la coordination entre les acteurs du système de santé local.

Retrouvez l'appel à candidatures [ici](#) !



Le Conseil Territorial de Santé du Lot s'est doté d'une nouvelle méthodologie de travail

Le CTS 46 a établi pour 2025 un calendrier de travail précisant les thématiques et les dates des rencontres mensuelles, offrant une meilleure visibilité aux membres et aux intervenants.

- En décembre, l'accent a été mis sur le **handicap**. Au programme : présentation des données clefs de la prise en charge des personnes vivant avec un handicap dans le Lot, et suivi des actions du Schéma Territorial de Santé (STS).



Les associations concernées ont présenté des projets déjà mis en œuvre - sur la pair-aidance, l'appui à l'autodétermination, ou encore l'emploi accompagné. Le pilotage et les attentes concernant les projets encore à réaliser ont été soumis à débat à l'assemblée, par exemple sur l'amélioration de l'accueil aux urgences des personnes vivant avec un handicap.

- La réunion de janvier a porté sur la **santé environnementale**, avec une présentation du site **Agir ESE** - qui propose des ressources en Éducation et promotion de la Santé-Environnement en Occitanie. Les porteurs de projets lauréats de l'appel à projet du Plan Régional Santé Environnement (PRSE) ont pu mettre en valeur leurs actions, visant à valoriser une alimentation de qualité et de proximité, à améliorer la qualité de l'air intérieur des ménages en situation de précarité, ou encore à intégrer la santé environnementale dans la formation soignante IDE/AS.

En février, le CTS 46 a travaillé sur le **parcours des personnes âgées** et se concentrera en mars sur la **prévention et la promotion de la santé**. ●●●



Comment participer à la réduction des Inégalités Sociales de Santé ?

Les membres du **groupe de travail "Inégalités Sociales de Santé"** souhaitent partager quelques ressources pour sensibiliser les professionnels et les citoyens à une approche globale de la santé :

- Un **concept** : les **déterminants structurels de santé** désignent les facteurs liés aux structures politiques, culturelles, économiques et sociales d'un pays qui ont des conséquences sur la santé des individus. Entre autres : les politiques d'emploi, l'éducation, les infrastructures de transport, le revenu, et l'environnement bâti dont l'habitation : *la santé ne résume pas à l'accès aux soins !*
- Un **dispositif** : le **contrat local de santé** (CLS) est un contrat signé par l'ARS et une collectivité territoriale pour mettre en œuvre un projet local de santé publique sur 5 ans afin de **réduire les inégalités territoriales et sociales de santé**. Il est l'expression des dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires sur le terrain pour mettre en œuvre des actions, au plus près des besoins des habitants. En Occitanie, on compte 55 CLS signés et 3 en projet, qui couvrent 60% de la population régionale.
- Des **ressources utiles** :
 - Une vidéo explicative : **Inégalités Sociales de Santé, mobilisons nous !**
 - Le **replay** de la Journée d'Echanges Régionale (JER) 2024 sur les inégalités sociales et territoriales de santé, avec, entre autres, les interventions du sociologue François Sicot et de l'épidémiologiste Cyrille Delpierre.
 - Le replay de la **Matinale du Drapps : Sécurité Sociale de l'Alimentation**, avec 2 exemples concrets d'actions mises en œuvre à Toulouse et à Montpellier. ●●●